LE MENSUEL DU CONSEIL DE QUARTIER GAMBETTA

MVAC
18 rue Ramus 19h - 21h30

N° 2026-10

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 8 OCTOBRE 2026

ANIMATEUR : David SAINT-ANDRÉ

SECRÉTAIRE : pas de candidat

MAÎTRE DU TEMPS : Tara MULHOLAND

MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER :

Lydie APARICIO
Jean-Luc CAPDEVIELLE
Françoise CASTELLANO
Guillaume LE DU
Emmanuelle MÉRAND
Giorgio MILESI
Jocelyne MONGELLAZ
Tara MULHOLAND
Catherine PITOT
Rodrigo RAMIS
David SAINT-ANDRÉ
Orfia SALHI
Catherine SOUBISE
Michèle SURAN

HABITANTES ET HABITANTS :

Cédric ATTIAS
Louise AUDIBERT
Mathilde BRETAULT
Dany COMBELLES
Julien DUFIEF
Avril FOIN
Agnès FONTAINE
Mélodie GIRONDIN
Lilian GRAVIÈRE
Solange GRÉCIAS
Mathieu LAMOURET
Sébastien LECORDIER
Philippe LÉVÊQUE
Patricia LIPKINS
Yves MARCOU
Marie-Pierre MASSÉ
Arnold NOUWENDOUK
Jean-Marc POUJOL
Lilie ROSENBAUM
Lyne SAINT-MARTIN
Catherine SHEPARD
Marie STELLITTANO
Laurence VIALLET

EXCUSÉS

Philippe ARAGON
Sébastien BLANCHARD
Daniel BUNA
Jean-Yves COLLIN
Anabela DA CRUZ
Émilie DELAHERCHE
Clément LUZEAU
Julie VAN DEN HECKE

REPRÉSENTANTS DE LA MAIRIE

Hugo LEPORTIER

AU SOMMAIRE

- **Retour sur le 7 rue A. Penaud - un voeu du CQG** page 4
- **L'aire de jeux du square Séverine** page 8
- **Noël de Toutes les Couleurs** page 10
- **Retour sur le festival Fleurs Bleues** page 12
- **Présentation de l'association l'Éclosoir** page 13
- **Aller vers le quartier Le Vau** page 14
- **Les Conseils de quartier réfléchissent à leur avenir** page 15

VALIDATION

du compte-rendu du 10 septembre 2026

rédigé par les membres du Collectif d'animation.

POUR : **17 voix**
ABST. : **12 voix**
CONTRE : **0 voix**

Compte-rendu validé

COMPTABILITÉ

Budget **FONCTIONNEMENT** :

a été dépensé à ce jour : **14 208 €**

Solde restant : 792 €

Budget **INVESTISSEMENT** :

a été dépensé à ce jour : **0 €**

Solde restant : 15 000 €

URBANISME

RUE LEUCK MATHIEU : VÉGÉTALISER SANS ATTENDRE
RUE ORFILA : TOUJOURS À L'ÉTUDE

Végétalisation du bas de la rue Leuck Mathieu et création d'une aire piétonne ouverte. Nouveau plan de circulation autour de la rue Orfila : le Conseil de quartier Gambetta attendait des nouvelles de ces deux dossiers. Si M. ROGER, conseiller délégué auprès du maire chargé de la voirie et de la coordination des travaux et invité à la réunion n'a finalement pas pu être présent, un membre du Collectif d'animation avait pu l'interroger quelques jours auparavant, à l'occasion du Conseil d'arrondissement. De quoi obtenir plusieurs précisions sur l'état d'avancement des projets.

Rue Leuck Mathieu : avancer sur la végétalisation sans attendre l'aire piétonne

Pour la rue Leuck Mathieu, le principe reste celui évoqué lors des précédents échanges avec la mairie : traiter séparément deux projets qui ne relèvent ni des mêmes procédures ni du même calendrier.

Le premier concerne la végétalisation du bas de la rue par les riverains. Le second, beaucoup plus important en terme d'aménagement, porte sur la transformation de l'ensemble de la rue en aire piétonne ouverte.



Sur la végétalisation, les choses pourraient avancer rapidement. M. ROGER a invité les riverains à déposer leur demande de permis de végétaliser, y compris si le projet dépasse du strict périmètre du trottoir et occupe une partie de la chaussée aujourd'hui interdite au stationnement.



C'est précisément cet espace que les habitants souhaitent investir. Malgré l'interdiction, des véhicules viennent régulièrement y stationner, parfois pendant de longues périodes avec les nuisances sonores que cela entraîne pour les riverains. Le bas de la rue est également devenu un lieu récurrent de dépôt d'encombrants.

L'objectif de la végétalisation est donc double : embellir et végétaliser cette entrée de rue mais aussi occuper physiquement l'espace afin d'empêcher le stationnement sauvage et de décourager les dépôts d'encombrants.

Les riverains vont maintenant préparer leur demande de permis de végétaliser. Une inquiétude demeure cependant : la DEVE pourrait considérer que le projet empiète trop

largement sur la chaussée pour relever d'un permis classique. Il a donc été convenu que le dossier serait également transmis à M. ROGER afin qu'il puisse l'appuyer auprès des services concernés.

Vote pour le soutien de ce projet

POUR : **27 voix**
ABST. : **5 voix**
CONTRE : **1 voix**

Le projet d'implantation est soutenu par le CQG

Les jardinières envisagées pour se projet pourraient être financées sur le budget Investissement 2027 du CQG.

Le second volet du projet de la rue Leuck-Mathieu prendra davantage de temps.

M. ROGER a rappelé que la transformation de la rue en aire piétonne ouverte nécessite une véritable étude de circulation. Il faut notamment en mesurer les conséquences sur les rues voisines et vérifier que le déplacement du trafic ne crée pas de nouvelles difficultés ailleurs.

Cette étude devrait prendre au minimum six mois. Et la mairie prévient d'ores et déjà que ses conclusions ne correspondront pas nécessairement, dans tous leurs détails, au projet imaginé par les riverains.

Rue Orfila : tout dépend désormais de la rue des Pyrénées

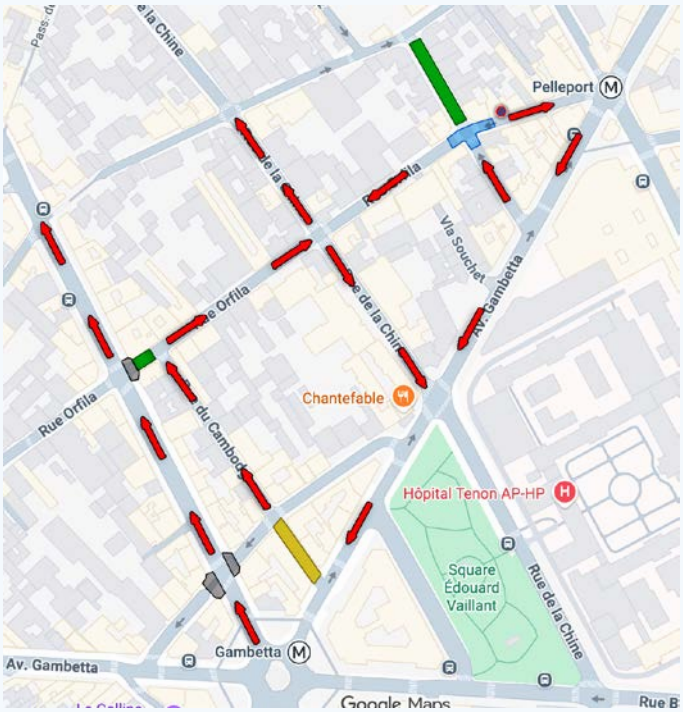
Concernant la proposition du Conseil de quartier pour un nouveau plan de circulation autour de la rue Orfila, le projet ne peut pas être étudié indépendamment des changements beaucoup plus importants envisagés rue des Pyrénées.

Le PDL nous fait savoir que la livraison des comptages des flux de circulation sur la rue des Pyrénées sur son segment [place Gambetta-Rue de Ménilmontant] devrait avoir lieu fin octobre. C'est un étape importante pour avancer vers la prise de décision.

Il ne faudra donc plus trop attendre pour savoir comment la proposition du Conseil de quartier concernant la rue Orfila pourrait s'intégrer au futur plan de circulation.

La possibilité de passer le segment de la rue Orfila entre la rue du Cambodge et la rue des Pyrénées en espace végétalisé est aussi toujours à l'étude et semble même être considérée sérieusement.

Sur les deux dossiers, les situations sont finalement très différentes : rue Leuck Mathieu, une première action concrète peut désormais être engagée par les habitants avec la demande d'un permis de végétaliser ; autour de la rue Orfila, il faudra encore patienter mais plus très longtemps.



URBANISME

LE VŒU DE LA MAIRIE...
ET MAINTENANT LE NÔTRE.

Le 28 septembre, le Conseil du 20e a consacré une partie de ses débats au projet du 7 rue Alphonse Penaud. La mairie y prévoit la construction d'une résidence sociale de 21 places destinée à des femmes isolées. Le sujet était revenu dans le débat public à la suite d'une pétition ayant recueilli plus de 2 000 signatures en faveur de la création d'un espace vert sur cette parcelle, demande également portée par le Conseil de quartier Gambetta.

Depuis le début, la position du CQG est claire : il se félicite de la création dans le quartier d'un lieu d'accueil destiné aux femmes victimes de violences et ne demande ni l'abandon de ce projet, ni son départ du 20e. Mais il défend également la nécessité de créer un espace vert dans ce micro-quartier qui en est complètement dépourvu. Les documents étudiés par le Conseil de quartier attestent d'un réel déficit dans ce secteur compris entre l'hôpital Tenon, la rue de la Justice, la rue du Surmelin et la rue du Capitaine Ferber.

Cette préoccupation rejoint d'ailleurs les objectifs affichés par la Ville elle-même. Le PLU bioclimatique prévoit l'ouverture au public de 300 hectares supplémentaires d'espaces verts d'ici 2040, avec l'objectif d'atteindre 10 m² par habitant.
Le Plan climat précise également que les secteurs déficitaires doivent être végétalisés en priorité. C'est pour cela que le CQG avait demandé qu'une solution alternative dans le bâti soit recherchée pour ce projet de résidence sociale.

Le vœu présenté par la mairie

En réponse à la pétition et aux demandes exprimées autour du 7 rue Alphonse Penaud, l'exécutif municipal a présenté un vœu qui réaffirme à la fois sa volonté de réaliser la résidence sociale sur cette parcelle et celle de poursuivre la recherche de nouveaux espaces verts.
Le texte adopté est le suivant :
– Que soit réaffirmé le soutien du Conseil du 20e arrondissement à la réalisation de cette résidence sociale destinée aux femmes isolées ;
– Que soient poursuivis les autres projets de résidences sociales pour femmes isolées engagés dans l'arrondissement ;
– Que la Ville et la mairie du 20e poursuivent l'identification de nouveaux emplacements permettant de créer des espaces verts et de végétaliser le quartier.

Les prises de parole



Quatre élues et élus sont ensuite intervenus dans le débat.

Cécile AFANYAN-POULHAZAN, adjointe au maire chargée de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les violences faites aux femmes, a défendu la réalisation de la résidence sociale, rappelant qu'elle avait été décidée lors de la précédente mandature et qu'elle a fait partie du programme de la campagne municipale, la majorité municipale ayant la volonté notamment de lutter contre les violences sexistes et sexuelles,de protéger et d'accompagner les victimes

en leur proposant des lieux d'hébergement adaptés ou elles pourraient se reposer et se reconstruire. Elle a également reconnu comme « légitimes » les demandes d'espace vert portées notamment par le Conseil de quartier Gambetta la municipalité ayant à coeur de continuer à végétaliser la ville. Elle a insisté sur la nécessité de ne pas opposer préoccupations sociales et environnementales et affirmé la volonté de la mairie de continuer à rechercher des emplacements susceptibles d'être végétalisés.



Sigrid GÉRARDIN, conseillère déléguée chargée de l'histoire des luttes sociales, a apporté le soutien du groupe Communiste et Citoyen au projet. Elle a estimé que la création de cette résidence de 21 places constituait « une avancée concrète » qui ne devait subir aucun retard au regard du fléau que constituent les violences sexistes et sexuelles, avant d'élargir son intervention aux politiques en faveur des droits des femmes, de l'égalité salariale et des services publics.



Céline VERZELETTI, élue de Nouveau Paris Populaire 20e, a proposé deux amendements. Le premier demandait que les nouvelles constructions respectent les gabarits du quartier ; le second proposait de privilégier la création d'espaces verts publics et la végétalisation des espaces non bâtis ou sous-utilisés. Tout en réaffirmant son soutien au logement social et à l'hébergement des femmes victimes de violences, elle a défendu l'idée d'utiliser en priorité le bâti existant afin de préserver les terrains encore non construits.



Enfin, **Noah FLÉCHELLES**, adjoint au maire chargé de la démocratie locale et de la participation citoyenne, a rappelé que l'examen de ce vœu faisait suite à la pétition signée par près de 2 000 habitants. Il a salué le travail du Conseil de quartier Gambetta et rappelé que celui-ci n'était pas opposé à la résidence sociale mais demandait parallèlement davantage d'espaces verts dans ce secteur. Il a cependant défendu le choix du 7 rue Alphonse Penaud pour la résidence, en raison notamment de la taille réduite de la parcelle.

Les amendements proposés par Céline VERZELETTI ont été rejetés. Le vœu de l'exécutif, non amendé, a ensuite été adopté par 37 voix pour, aucune voix contre et 5 abstentions.

Une porte se ferme, une autre pourrait peut-être s'ouvrir

À l'issue de ce débat, la mairie continue donc d'avancer sur son projet de résidence sociale au 7 rue Alphonse Penaud. Sauf évolution nouvelle, cela semble tirer un trait sur la possibilité de transformer cette parcelle en espace vert.

Le CQG se félicite de voir se concrétiser un lieu d'accueil et de protection pour des femmes qui en ont besoin. Mais il constate aussi qu'une occasion de créer rapidement un espace vert disparaît pour les milliers d'habitants de ce secteur.

Le vœu adopté par le Conseil du 20e apporte lui-même une piste puisqu'il demande explicitement que « la Ville et la mairie du 20e poursuivent l'identification de nouveaux emplacements permettant de créer des espaces verts et de végétaliser le quartier ».
C'est précisément sur cette phrase qu'un habitant propose au Conseil de quartier de rebondir.

Et si l'on étudiait l'esplanade de la rue du Surmelin ?

La proposition soumise au CQG ne consiste donc pas à demander dès aujourd'hui la végétalisation de cet espace minéral d'environ 600 m² mais qu'une étude de faisabilité soit engagée.

Il s'agirait de déterminer ce que permettent la configuration du lieu et les contraintes du sous-sol : peut-on y créer des surfaces végétalisées en pleine terre ? Si cela s'avère impossible ou seulement partiellement réalisable, quelles formes de végétalisation en surface pourraient être envisagées ? Quelle place pourrait-on rendre à la végétation et à la fraîcheur sur cet espace aujourd'hui très minéral ?



Cette démarche permettrait de prolonger très concrètement le vœu adopté par la mairie. Le CQG défend depuis le début l'idée qu'il ne devrait pas être nécessaire de choisir entre solidarité et environnement : les femmes isolées ont besoin d'un lieu d'accueil et le quartier a besoin d'un nouvel espace vert. Si celui-ci ne peut plus voir le jour au 7 rue Alphonse Penaud, il reste maintenant à lui trouver une autre place.



Voici donc le vœu que l'habitant propose au CQG :

Afin de donner une première traduction concrète à l'engagement pris dans le vœu V20.2026.48, et sur proposition du Conseil de quartier Gambetta, le Conseil du 20e arrondissement émet le vœu :

– que l'esplanade située à l'angle des rues de la Justice et du Surmelin soit intégrée à la recherche de nouveaux emplacements susceptibles d'accueillir un espace vert public dans le quartier ;

– qu'une étude de faisabilité détermine si cette esplanade peut être transformée, totalement ou partiellement, en espace public végétalisé ;

– que cette étude examine prioritairement les possibilités de désimperméabilisation et de plantation en pleine terre, après analyse du sous-sol, des réseaux et des contraintes techniques ;

– que, si une végétalisation en pleine terre se révélait impossible ou seulement partiellement réalisable, l'étude présente également des solutions de végétalisation en surface adaptées au site : grandes jardinières, arbres et arbustes en bacs, structures plantées, plantes grimpantes, ombrage végétal et dispositifs de récupération des eaux pluviales ;

– que les différents scénarios précisent les surfaces végétalisables, les plantations envisageables, leur capacité à créer de l'ombre et de la fraîcheur, leurs besoins en eau, leurs conditions d'entretien, leur accessibilité ainsi que leur coût prévisionnel ;

– que l'étude mesure, selon les cheminements piétons à 300 mètres, le nombre d'habitantes et d'habitants qui bénéficieraient de ce nouvel espace et son effet sur la zone voisine identifiée comme déficitaire en espaces verts ;

– que le Conseil de quartier Gambetta, les riveraines et les riverains ainsi que les associations locales soient associés à cette étude ;

– que les résultats de cette étude soient présentés publiquement au Conseil de quartier Gambetta dans un délai de six mois ;

– et que, si la possibilité de transformer cette esplanade en espace végétalisé est confirmée, un projet d'aménagement accompagné d'un calendrier prévisionnel de réalisation soit proposé.

Si le Conseil de quartier approuve cette proposition de vœu, celle-ci sera présentée au maire du 20e, Éric PLIEZ. Son texte pourra naturellement évoluer au cours des échanges avec la mairie, sans toutefois en modifier le principe essentiel : **demander qu'une étude de faisabilité soit menée sur la possibilité de végétaliser l'esplanade située à l'angle de la rue du Surmelin et de la rue de la Justice.**

La proposition sera également transmise aux élus directement concernés par le sujet afin de recueillir leur avis et, s'ils le souhaitent, leur soutien :

Vincent GOULIN, adjoint au maire du 20e chargé des espaces verts, de la végétalisation de l'espace public, de la résilience, de l'agriculture urbaine et de la nature en ville ;

Michel ROGER, conseiller délégué auprès du maire du 20e chargé de la voirie, des mobilités et de la coordination des travaux dans l'espace public ;

Éric ARASSUS, conseiller délégué auprès du maire du 20e chargé de la ville aux enfants.

Noah FLÉCHELLES, adjoint au maire chargé de la démocratie locale et de la participation citoyenne.

L'objectif serait que ce vœu puisse être présenté au Conseil du 20e du 9 novembre 2026, afin d'être officiellement soumis aux élus.

Le CQG donne t-il son accord pour que ce vœu soit présenté au maire ?

POUR : **27 voix**
ABST. : **5 voix**
CONTRE : **1 voix**



Le vœu tel qu'il est présenté sera communiqué au maire



HANDICAP

SQUARE SÉVERINE : VERS UNE AIRE DE JEUX XXL VRAIMENT INCLUSIVE ?

La rénovation de l'aire de jeux du square Séverine est un sujet sur lequel le Conseil de quartier Gambetta travaille depuis plusieurs mois. Dès le printemps, sa commission Handicap avait proposé d'imaginer une aire plus inclusive : le projet **Jouer Ensemble**.



Une réunion sur place a permis de préciser considérablement la situation. Étaient présents Vincent GOULIN, adjoint au maire du 20e chargé notamment des espaces verts, Hamidou SAMAKÉ, adjoint chargé du handicap et de l'accessibilité, Jeanne LAUNAY, du Pôle Démocratie Locale, Gabrielle ELIS, collaboratrice au cabinet du maire en charge de la Culture, du Patrimoine et des Espaces verts, Anne-Sophie CHERMETTE, cheffe de la division du 20e du Service de l'exploitation des jardins de la DEVE, Julia BAUMAIRE, son adjointe, ainsi que trois représentants de la commission Handicap du CQG.

Séverine n'est pas encore une aire XXL

Première clarification importante : contrairement à ce que nous avions compris lors de la plénière du CQG du 10 septembre, le square Séverine n'est pas encore officiellement retenu parmi les dix aires parisiennes qui doivent bénéficier du programme des nouvelles aires de jeux XXL.



Mme CHERMETTE nous a indiqué que la division du 20e du Service de l'exploitation des jardins était clairement favorable à la candidature de Séverine. Cette position est importante puisqu'elle émane d'un échelon significatif de la DEVE, directement chargé de la gestion des jardins du 20e.

La décision n'est toutefois pas prise. Gabrielle ELIS nous a confirmé que les 10 sites XXL n'étaient pas encore arbitrés à l'échelle parisienne. Un appel à projets spécifique devra ensuite être lancé pour concevoir les futures aires XXL et, compte tenu de ce calendrier, leur livraison ne pourra pas être espérée avant 2028.

Un appel d'offres riche d'enseignements

Le CQG a par ailleurs découvert un appel d'offres de la Ville concernant le renouvellement du marché des aires de jeux classiques, dans lequel le square Séverine a été choisi comme cas pratique de conception. Les entreprises candidates doivent imaginer son

réaménagement, choisir les équipements, établir un plan d'implantation et fournir une projection 3D ou un photomontage.

Ce choix est intéressant pour notre projet : pour évaluer les candidats, la Ville leur demande de travailler sur une aire d'environ 1 000 m², inclusive et intergénérationnelle, accessible de plain-pied et intégrant notamment des dispositifs d'ombrage. Autant d'orientations qui rejoignent directement plusieurs des objectifs de **Jouer Ensemble**.

Il faut toutefois bien distinguer ce marché du programme des aires XXL : Séverine sert ici de cas d'étude et le projet imaginé par les candidats n'a pas vocation, en tant que tel, à être réalisé. De même, les 400 000 € HT indiqués dans le document constituent une base commune destinée à comparer les offres et non un budget attribué au square.

Accessibilité, calme et ombre : trois priorités

La visite a surtout permis d'identifier trois enjeux pour **Jouer Ensemble**. D'abord **l'accessibilité**, avec de véritables cheminements permettant notamment aux enfants et accompagnateurs en fauteuil roulant d'accéder aux jeux. Ensuite, **un espace calme**, équipé de tables et de sièges à hauteur d'enfant, pour permettre notamment à ceux qui supportent difficilement le bruit et l'agitation de s'en éloigner momentanément. Enfin, **l'ombre** : les jeux sont aujourd'hui particulièrement exposés lors des fortes chaleurs.
Une autre donnée est bien concrète : 130 000 € sont déjà inscrits au budget 2026 de la Ville pour la rénovation des sols de l'aire de jeux. Anne-Sophie CHERMETTE et Julia BAUMAIRE nous ont toutefois expliqué que, compte tenu de la très grande superficie de l'aire, cette somme ne permettrait pas à elle seule une transformation importante.

Un vœu pour faire choisir Séverine



À l'issue de cette rencontre, le CQG envisage donc de présenter un vœu demandant que le square Séverine soit retenu parmi les dix futures aires XXL. Hamidou SAMAKÉ nous a d'ailleurs vivement encouragés à aller dans ce sens.

Ce vœu demanderait également que les enfants, les familles, les habitants et le CQG soient associés à la conception de la future aire et que le projet atteigne au minimum le niveau 4 d'inclusivité.
Il proposerait enfin que les travaux de sols, pour lesquels 130 000 € sont déjà inscrits au budget, soient pensés en cohérence avec une éventuelle transformation en aire XXL, afin que les aménagements réalisés dans l'intervalle ne viennent pas contraindre le futur projet.

La candidature de Séverine bénéficie déjà du soutien de la division du 20e de la DEVE. Mais l'arbitrage parisien reste à venir : c'est précisément le moment pour le CQG de demander à l'exécutif du 20e de soutenir, lui aussi, la candidature de Séverine pour intégrer le programme des aires de jeux XXL.

POUR : **30 voix**
ABST. : **0 voix**
CONTRE : **1 voix**

Le vœu tel qu'il est présenté sera communiqué au maire

ÉVÉNEMENTS

PRÉPARATION DU NOËL DE TOUTES LES COULEURS

La préparation du prochain Noël de Toutes les Couleurs entre dans sa dernière ligne droite. La mairie vient en effet de nous informer que les comptes des Conseils de quartier seront clos le 30 octobre. Notre prochaine réunion n'ayant lieu que le 12 novembre, cette séance est donc la dernière au cours de laquelle le CQG peut voter les dépenses nécessaires à l'organisation de la fête.



Une partie importante du programme est déjà bouclée.
Les devis du spectacle, pour 2 400 €, et de l'animation du bal, pour 400 €, ont déjà été votés et acceptés.

Un nouveau devis de 104,83 € nous est également parvenu pour la présence d'un agent de sécurité. Cette dépense est obligatoire puisque le Noël de Toutes les Couleurs aura lieu un dimanche, jour où les effectifs habituels de la mairie ne sont pas présents pour assurer cette mission.

Le devis du clown est arrivé aussi : 400 €.

Que fait-on pour le goûter ?

C'était l'un des points qui n'avaient pas pu être tranchés lors de notre précédente réunion. Face aux contraintes budgétaires, plusieurs habitants avaient proposé de faire intégralement le goûter avec des gâteaux faits maison, préparés bénévolement par des membres du Conseil de quartier.
Cette proposition avait suscité des réserves, certaines personnes affirmant que la distribution de gâteaux faits maison lors d'un événement public était interdite par la loi.

Après vérification, ce n'est pas le cas. Il est possible de proposer des préparations faites maison, sous réserve notamment de respecter les règles d'information des personnes auxquelles elles sont proposées. Les ingrédients et allergènes doivent pouvoir être clairement identifiés. Cette exigence d'information concerne d'ailleurs aussi les produits achetés auprès de professionnels ou dans le commerce.

Où en est le budget ?

Les dépenses déjà engagées représentent : 2 400 € pour le spectacle, 400 € pour le bal, 400 € pour le clown et 104,83 € pour la sécurité.

Après ces dépenses, 287,17 € restent disponibles. Cette somme nous permet finalement de consacrer pratiquement tout le budget encore disponible au goûter. Nous disposons désormais d'un devis de 243,89 € de Saveurs en Partage pour les gâteaux.

L'année dernière, nous avions acheté pour 193 € de gâteaux et la quantité s'était révélée insuffisante pour les quelque 300 enfants présents. Le devis de cette année représente

donc 50 € supplémentaires, soit une augmentation d'environ 25 %.

Cette augmentation est appréciable, mais elle doit être mise en regard du constat fait l'année dernière : avec 193 €, nous n'avions tout simplement pas assez de gâteaux pour tous les enfants. Et même avec 243 €, il reste difficile de savoir si la quantité sera suffisante pour proposer un goûter véritablement généreux si la fréquentation est comparable.

Pourquoi ne pas associer les deux solutions ?

Plusieurs habitants proposent donc une solution très simple : compléter les 300 € de gâteaux avec des gâteaux faits maison, préparés par celles et ceux des membres du CQG qui sont d'accord pour les faire.

Cette formule permettrait de disposer d'une quantité plus adaptée au nombre d'enfants attendus sans dépasser notre budget. Les préparations maison et les gâteaux du commerce seront tous accompagnés de leur liste d'ingrédients et des informations nécessaires sur les allergènes.

C'est cette question qui est donc soumise au CQG. Accorde-t-il à celles et ceux qui le souhaitent la possibilité de préparer des gâteaux :

POUR : **22 voix**
ABST. : **0 voix**
CONTRE : **4 voix**



Des gâteaux faits maison feront partie du goûter

Merci au Jardin des Lyanes

Le CQG tient enfin à remercier une nouvelle fois l'association **Le Jardin des Lyanes** qui apporte une aide importante à l'organisation du Noël de Toutes les Couleurs.

L'association réalise bénévolement le graphisme de l'affiche, offre généreusement 500 flyers pour annoncer l'événement et assurera également l'hébergement des artistes du spectacle. Cette dernière contribution permet au Conseil de quartier d'éviter des frais d'hébergement et représente donc une économie non négligeable pour un budget particulièrement serré.

Une aide très concrète qui permet de consacrer davantage de nos moyens à ce qui compte ce jour-là : offrir aux enfants et aux familles du quartier un beau Noël de Toutes les Couleurs.

Le CQG valide t-il les trois devis présenté aujourd'hui ? 104,83 pour LySécurité ; 400 pour le clown et 243,89 € pour Saveurs en Partage

POUR : **12 voix**
ABST. : **0 voix**
CONTRE : **0 voix**



Le devis de Saveurs en Partage est validé

POUR : **11 voix**
ABST. : **0 voix**
CONTRE : **1 voix**



Le devis de Ly Sécurité est validé

POUR : **12 voix**
ABST. : **0 voix**
CONTRE : **0 voix**



Le devis du clown est validé

ÉVÉNEMENTS

TROIS ÉCRANS SOUS LES ÉTOILES : FLEURS BLEUES TIRE LE BILAN



Trois lieux, trois films et quelque 260 spectateurs au total. Pour sa première édition, le **Festival Fleurs Bleues** aura profité des soirées d'été pour transformer, le temps d'un film, un espace public en salle de cinéma.

Le coup d'envoi avait été donné le 6 juin place Octave Chanute, devant près de 80 personnes réunies pour *Visages villages* d'Agnès Varda et JR.

Le 18 juillet, le square Séverine accueillait une centaine de spectateurs pour *En fanfare*, le film d'Emmanuel Courcol.
Enfin, le 12 septembre, environ 80 personnes se retrouvaient villa des Lyanes pour *Les Glaneurs et la Glaneuse*, autre film d'Agnès Varda.



Derrière cette programmation, Nolwenn LE GUENNAN et Sophie HERRAN, de la galerie Hors Sujet, ont proposé l'affiche et la sélection des films. Installée au 16 rue Etienne Marey, la galerie **Hors Sujet** est un lieu culturel créé par Sophie HERRAN, où Nolwenn LE GUENNAN assure notamment la coordination des expositions.

Pour transformer trois espaces publics en salle de cinéma, encore fallait-il assurer toute la partie technique. Elle a été confiée à La Fabrique Documentaire, dont Benjamin BIBAS et Sébastien LECORDIER ont désormais une solide expérience de ce type de projections, notamment avec Ciné Jardins et Ciné Voisins.



Présent à la réunion du Conseil de quartier, Sébastien LECORDIER était justement venu participer au bilan de cette première édition et commencer à évoquer la suite.

Des lieux à conserver

Sur un point, les avis exprimés lors de la réunion convergent : les trois sites ont fonctionné. La programmation a elle aussi été appréciée, avec un choix cohérent et exigeant.
Reste désormais la question qui décidera probablement de la suite : combien le Conseil de quartier veut-il consacrer à une deuxième édition ?

Le Festival Fleurs Bleues a coûté 6 000 euros, dont la moitié a été financée par le CQG. Le bilan artistique et public est donc plutôt encourageant.

Réponse à cette question en 2027…

VIE DU QUARTIER

L'ÉCLOSOIR VEUT VOIR POUSSER DES FLEURS



Au 15 rue des Lyanes, L'Éclosoir rassemble des professionnels du livre, du spectacle vivant et des arts. Fondé par l'éditrice et traductrice Laurence VIALLET, ce collectif partage un local de 128 m² appartenant à Paris Habitat.
L'Éclosoir cherche encore de nouveaux occupants. Pour 250 € TTC par mois, charges comprises, le collectif propose des postes de travail à des professionnels de la culture. Plus qu'un simple bureau partagé, ce lieu veut favoriser l'entraide professionnelle, les échanges et les projets communs.

Quand les incivilités occupent l'espace



Devant le local, l'espace est régulièrement utilisé pour du stationnement et des dépôts d'encombrants. Une première petite jardinière avait été installée pour commencer à transformer les lieux. Dès le lendemain, les plantes avaient été arrachées, des déchets déposés dessus et la jardinière déplacée afin de permettre à nouveau le stationnement.

Face à ces incivilités, L'Éclosoir fait le pari de la végétalisation : occuper durablement l'espace par des plantations entretenues plutôt que de le laisser aux voitures et aux dépôts sauvages.

Changer d'échelle





Cette fois, le projet se veut suffisamment important pour modifier réellement l'endroit. De grandes jardinières en bois, des plantations denses, des plantes grimpantes et une pergola en bambou doivent aménager l'entrée de L'Éclosoir.

D'autres jardinières d'environ 50 cm de large seront installées sous les fenêtres tout en maintenant 1,50 m de passage libre.
Les bacs disposeront d'une réserve d'eau intégrée pour limiter les arrosages. Le Jardin des Lyanes financera intégralement la construction des jardinières et de la pergola, en privilégiant le réemploi : 40 bastaings de récupération sont notamment recherchés.

L'Éclosoir sollicite l'appui du CQG pour l'aider dans sa démarche.

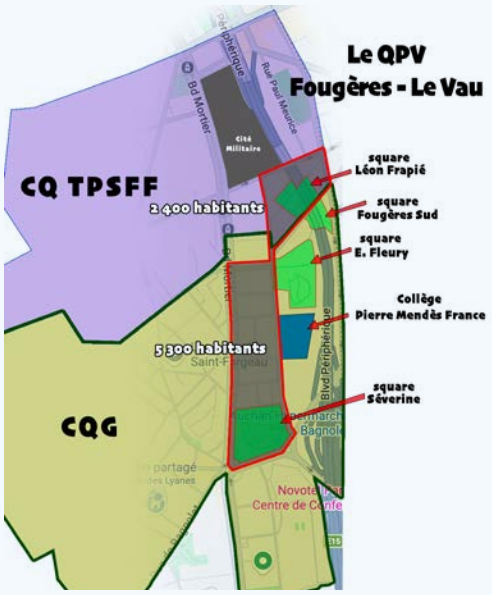
POUR :	**21 voix**
ABST. :	**0 voix**
CONTRE :	**2 voix**

Le CQG aidera L'Éclosoir à faire connaitre son activité et à végétaliser son espace sur la rue

PROPOSITION

LE CQG DOIT AUSSI *ALLER VERS* LE QUARTIER LE VAU

Une proposition d'un habitant invite le Conseil de quartier Gambetta à renforcer son action dans le quartier Le Vau, une partie de son périmètre encore trop peu identifiée comme appartenant au CQG.



La carte du Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV) Fougères Le Vau permet de mieux comprendre la situation. Ce QPV est partagé entre deux Conseils de quartier, mais de façon très inégale. La partie Fougères, située dans le CQ TPSFF, représente 25 % de la superficie de ce QPV. La partie Le Vau, dans le périmètre du CQ Gambetta représente elle 75 % du QPV. La répartition de la population est presque identique : 30 % des habitants côté Fougères et 70 % côté Le Vau.

Pour renforcer notre présence et nos actions nous ne partons heureusement pas de zéro : le CQG est déjà présent et actif dans le quartier Le Vau. Cet été, nous y avons organisé une séance de cinéma en plein air ainsi qu'une animation chant avec **Julie VDH**. Le projet « **Jouer Ensemble** », porté par le Conseil de quartier pour rendre plus inclusive l'aire de jeux du square Séverine, est également en cours. Le CQG a par ailleurs noué de nombreux liens avec les acteurs du quartier. Depuis deux ans, le CQG s'est réuni de très nombreuses fois au **Café des Liens** porté par la Cie du 20e, Catherine PITOT la présidente de **l'association des locataires du groupe Dulaure**, est membre de notre Conseil de quartier tout comme Rodrigo RAMIS qui s'occupe du **Théâtre des Ailes Ardentes**. Il est aussi domicilié dans ce quartier et a plusieurs fois fait des spectacles dans la mini-ferme de **Veni Verdi** du collège Pierre Mendès France rue Le Vau. Enfin, Agnès FONTAINE de **Saveurs en Partage** participe régulièrement à nos réunions. Il s'agit maintenant de développer ces liens, d'en créer de nouveaux et de rendre notre présence dans Le Vau plus régulière et visible.

La proposition d'un habitant est donc d'aller plus loin dès 2027 : consacrer davantage de nos actions et de notre budget à Le Vau, nous rapprocher des associations qui y travaillent et participer à la fête de quartier Fougères Le Vau, notamment en soutenant des animations.

Enfin, puisque les quartiers Python et Le Vau constituent deux composantes importantes de notre périmètre - 30% de notre territoire - mais reste invisibles dans notre appellation, il est proposé de demander à la mairie si notre Conseil peut changer de nom.

Le CQG est-il d'accord pour initier une reflexion sur un changement de nom :

POUR : **21 voix**
ABST. : **1 voix**
CONTRE : **0 voix**

Le CQG va travailler sur des propositions pour adopter un nouveau nom

cliquez ici pour faire votre proposition de nouveau nom

FONCTIONNEMENT INTERNE

LES CONSEILS DE QUARTIER RÉFLÉCHISSENT À LEUR AVENIR

Le 21 septembre, des habitantes et habitants, acteurs et actrices des sept Conseils de quartier du 20e se sont réunis à la mairie pour réfléchir à l'amélioration de leur fonctionnement et préparer une évolution de leur charte.

En ouverture, Éric PLIEZ a rappelé leur rôle essentiel dans la démocratie participative et l'importance des moyens accordés par la mairie : 15 000 € en fonctionnement et autant en investissement pour chacun.

Une enquête menée au printemps auprès des 7 CQ a permis d'identifier les principales difficultés. Le CQ Gambetta, particulièrement mobilisé, représente à lui seul 40 % des réponses recueillies ! Si son dynamisme et ses projets sont salués, les questions de gouvernance y occupent une place importante.

Trois ateliers ont permis de dégager des pistes d'amélioration.

Gouvernance : clarifier les rôles de chacun, favoriser la rotation des responsabilités, simplifier le fonctionnement, renforcer la transparence des décisions et préciser les règles d'accès et de gestion des boîtes mail.

Communication : les CQ restent trop peu connus des habitants. Il est proposé de mieux utiliser les panneaux d'affichage, notamment ceux des associations via la MVAC, de faciliter l'accès à une imprimante et de diffuser les événements sur Que Faire à Paris.

Inclusivité : pour attirer de nouveaux publics, les participants souhaitent délocaliser davantage les réunions, aller à la rencontre des habitants, améliorer l'accueil des nouveaux venus et organiser des réunions thématiques inter-CQ.

La mairie s'est également engagée à améliorer le suivi des demandes des habitants, dont l'absence de réponse constitue une frustration récurrente.

Nous attendons désormais le compte rendu de la mairie. Une prochaine réunion de travail inter-CQ sera programmée dans la deuxième quinzaine de novembre pour préparer les amendements à la charte.

ACHAT D'UNE SONO

Un devis pour acheter une sono mobile est proposée. Elle nous permettra de la prêter à des associations de notre quartier.

Le devis de 468 € est-il validé ?

POUR : **12 voix**
ABST. : **0 voix**
CONTRE : **0 voix**

Le devis pour l'achat d'une sono est validé

PAROLE AUX NOUVEAUX

DES HABITANTS QUI ONT DES IDÉES POUR LEUR QUARTIER

Deux habitants ont profité de notre réunion pour présenter des initiatives visant à améliorer leur cadre de vie.

Une villa Stendhal plus verte et conviviale

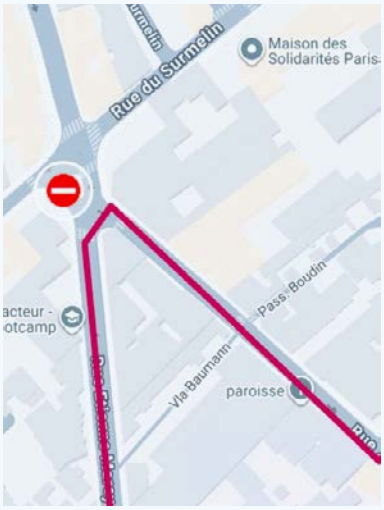


Une habitante, membre de l'association **Les Voisins de Stendhal**, est venue nous présenter son projet de végétalisation de la villa Stendhal. Cette association avait notamment organisé en juin dernier le pique-nique géant « Villa Stendhal en sandales », un moment de convivialité qu'elle compte bien renouveler !

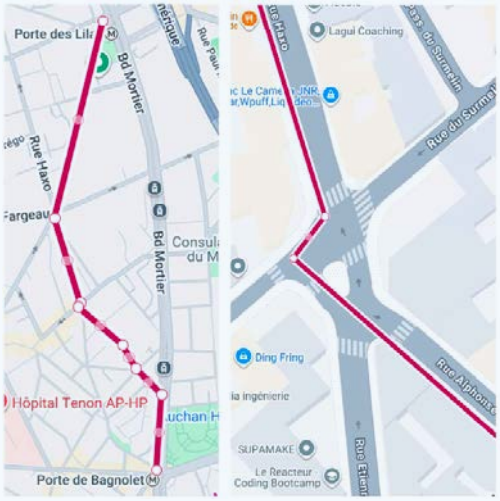
Aujourd'hui, cette habitante souhaite aller plus loin en lançant une concertation avec les riverains pour imaginer ensemble la végétalisation de leur impasse. Mais comment organiser cette démarche, mobiliser les habitants et construire un projet collectif ? Elle sollicite l'aide du Conseil de quartier pour l'accompagner.

Rue Alphonse Penaud : en finir avec le trafic de transit

Un autre habitant est venu dénoncer un itinéraire bis empruntant les rues Haxo, Alphonse Penaud et Pierre Mouillard pour rejoindre les Maréchaux en évitant les grands axes. Un trafic parfois intense, jusque tard dans la nuit, avec son cortège de nuisances sonores, de pollution et de dangers pour les piétons.







Il propose une solution simple et peu coûteuse : modifier le sens de circulation d'un court tronçon à l'entrée de la rue Alphonse Penaud pour décourager ce raccourci tout en maintenant l'accès des riverains et des secours.

Cette intervention rejoint plusieurs propositions que nous avions déjà formulées dans le cadre du programme *Embellir votre quartier*. Nous souhaitions notamment repenser entièrement le carrefour Alphonse Penaud, Surmelin et Étienne Marey : supprimer le terre-plein central et son disgracieux conteneur à verre, réorganiser la circulation sur une seule voie et réunir l'espace libéré à la vaste esplanade sous-exploitée devant le foyer Brunswick pour créer une véritable placette végétalisée.

À ces aménagements pourrait s'ajouter la création d'emplacements de dépose rapide pour les ambulances qui stationnent à l'entrée de la rue Alphonse Penaud.



le carrefour aujourd'hui



notre proposition

Autant de transformations qui mériteraient d'être étudiées ensemble, dans une réflexion plus large sur la place de la végétation et la qualité des espaces publics, à l'image de notre vœu pour la création d'un espace vert à l'angle des rues du Surmelin et de la Justice.

Le Conseil de quartier Gambetta va donc relancer Michel ROGER, conseiller délégué à la voirie, afin que ces différentes propositions puissent être étudiées dans le cadre d'un réaménagement global de ce carrefour.

LE DESSIN DU MOIS



Arc en ciel et Lune autour de la Terre

Thalia - 7 ans - École Saint-Germain de Charonne

Montants des financements accordés lors de cette réunion :

Sur budget Fonctionnement :

pour NDTLC : 748,72 €

Solde restant : 43,28 €

Sur budget Investissement :

Achat d'une sono : 468 €

Solde restant : 14 532 €

Fin de la réunion à 21h30.

Le Conseil de quartier Gambetta vous appartient :
chaque habitante et chaque habitant y est pleinement légitime.
Vous êtes toutes et tous les bienvenus pour y prendre votre place
et faire vivre une démocratie participative ouverte et bienveillante.

La prochaine réunion aura lieu **le jeudi 12 novembre à 19h**
à la MVAC - 18, rue Ramus

contact : **conseildequartiergambetta@gmail.com**
ou cliquez sur ce lien pour nous écrire